

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Offices de l'Eglise. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Retraite sacerdotale mensuelle. — VI Circulaire de Monseigneur l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse (extraits). — VII La presse anglaise : son Jugement sur la persécution religieuse en France. — VIII Société d'une messe. — IX L'Eglise en Angleterre. — X Nouvelles religieuses. — XI Forestiers catholiques et cercles catholiques. — XII Aux prières

AU PRONE

Le dimanche, 17 février

On annonce les quatre-temps ;

On lit la lettre pastorale sur les pâques.

On récite l'Angelus debout le samedi midi pendant le carême.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 24 février

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Mathias.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 17 février

DIVERS OFFICES DE L'ÉGLISE :

L'office du premier dimanche du Carême, comme le premier dimanche de l'Avent, est l'un des plus solennels et par suite des plus privilégiés de l'année. Pour cette raison, il ne cède l'office à aucune autre, pas même au saint titulaire d'une église qui doit être transféré. Pendant les deux semaines qui ont précédé, l'Eglise nous a pénétré de l'esprit de pénitence ; maintenant elle nous exerce à la vertu de pénitence par les mortifications extérieures surtout l'abstinence et le jeûne, par la contrition véritable du cœur et l'union aux souffrances de Jésus-Christ. Le carême est l'image de la vie présente comme le temps pascal est l'image de la vie du ciel. Ici nous sommes en perpétuelle quarantaine pour nous purifier avant d'entrer dans l'éternel bonheur. Profitons, comme le souhaite l'Eglise, de ce temps si saint et si précieux.